

Un partenariat pour former les collégiens ligériens au secourisme

Le SDIS de la Loire officialisera vendredi 17 février son engagement aux côtés de l'Éducation nationale pour la formation des élèves au secourisme, le développement des comportements civiques et de la culture des risques dans les collèges du département.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'État de développer la formation des citoyens aux gestes qui sauvent. Une volonté qui a pris une autre dimension face aux nouvelles menaces liées aux attentats.

Ainsi, cette convention de partenariat fixe les modalités de collaboration entre la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire (DSDEN 42) et le service départemental d'incendie et de secours de la Loire (SDIS 42).

Ce partenariat concerne d'une part la mise en place du dispositif des « cadets de la sécurité civile » et d'autre part la formation au secourisme de tous les collégiens scolarisés en classe de 3^{ème}.

Concernant le dispositif des « cadets de la sécurité civile », une première classe de « cadets » a été ouverte au collège Claude Fauriel à Saint-Étienne. 24 élèves de 3^{ème} suivent un parcours de sensibilisation aux différentes formes d'engagement citoyen, à la sécurité civile ainsi qu'à l'esprit d'entraide et de solidarité.

Les objectifs de ce projet visent à :

- favoriser une culture de la sécurité civile ;
- sensibiliser aux comportements de prévention ;
- développer un sens civique chez les jeunes élèves ;
- reconnaître les cadets comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement ;
- favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile.

À l'issue de la formation, les jeunes recevront une attestation de formation « cadet de la sécurité civile » et le diplôme de « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1).



LES SAPEURS-POMPIERS DE LA LOIRE
À votre écoute, à vos côtés, à votre secours !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concernant la formation au secourisme des collégiens, la convention prévoit de former l'ensemble des élèves de 3^{ème} au secourisme ou aux gestes qui sauvent.

En cette première année, ce sont près de 3 300 élèves de 3^{ème} qui seront formés au diplôme PSC1 dans la Loire, tandis que plus de 2 700 autres collégiens ligériens de 3^{ème} bénéficieront d'une sensibilisation de deux heures aux « gestes qui sauvent ».

Les collégiens seront formés par les enseignants ou les infirmières des établissements scolaires disposant de la qualification adéquate et par les sapeurs-pompiers.

Faire du citoyen le premier acteur de la chaîne des secours est une volonté forte de l'État. Ces actions auprès des élèves contribuent pleinement à cette ambition. De plus, cette démarche participe au renforcement de la capacité de résilience de notre société.

FORMATION DES COLLÉGIENS AU SECOURISME :
Signature d'un partenariat entre le SDIS et l'Éducation nationale

Vendredi 17 février 2017 à 10h30
Collège Louis Grüner à Roche-la-Molière

En présence de :

- **M. Evence RICHARD**, Préfet de la Loire
- **M. Jean-Pierre BATAILLER**, Inspecteur d'académie
- **M. Bernard BONNE**, Président du Conseil départemental de la Loire
- **M. Bernard PHILIBERT**, Président du Conseil d'administration du SDIS de la Loire
- **M. Eric BERLIVET**, Maire de Roche-la-Molière
- **Colonel René DIES**, Directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Loire

CONTACT PRESSE

SDIS de la Loire
Cendie VERDEAU
Responsable communication
Tél.: 04 77 91 08 04 - 06 07 30 49 78
c.verdeau@sdis42.fr

www.sdis42.fr

